

TARIFS ANNUELS 2025/2026

OPTION DE RÈGLEMENT : mensuel, trimestriel, annuel

ENFANTS (tarifs dégressifs en fonction du QF)

EVEIL MUSICAL OU FORMATION MUSICALE	HABITANTS DE DIE de 99 à 204 €	EXTERIEURS à DIE 254 €
INSTRUMENT + EVEIL MUSICAL/FM (inclus)	HABITANTS DE DIE de 174 à 354 €	EXTERIEURS à DIE 489 €
PRATIQUE COLLECTIVE *	HABITANTS DE DIE 100 €	EXTERIEURS à DIE 140 €

ADULTES

FORMATION MUSICALE (sans instruments)	HABITANTS DE DIE 288 €	EXTERIEURS à DIE 314 €
INSTRUMENT + FM (inclus) + PRATIQUE COLLECTIVE *	HABITANTS DE DIE DE 369 à 729 €	EXTERIEURS à DIE 795 €
PRATIQUE COLLECTIVE *	HABITANTS DE DIE 100 €	EXTERIEURS à DIE 140 €

Pratique Collective *

Atelier jazz, quatuor saxophone, ensemble guitare . Atelier de musiques traditionnelles.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES (enfants uniquement)

ATELIER ARTS PLASTIQUES	HABITANTS DE DIE 114 à 177 €	EXTERIEURS à DIE 246 €
ATELIER ARTS PLASTIQUES (Tarif pour les élèves fréquentant l'EMMAP)	HABITANTS DE DIE 90 €	EXTERIEURS à DIE 123 €

Réductions à appliquer, le cas échéant :

Tarif adulte étudiant (-20% de réduction sur justificatif de scolarité)

Tarif enseignement d'un 2ème instrument : -20 % de réduction)

2ème inscrit de la même famille (enfant ou adulte)

- 20% de réduction sur l'ensemble des cotisations du foyer

3ème inscrit de la même famille (enfant ou adulte)

- 30% de réduction sur l'ensemble des cotisations du foyer

À partir du 3ème enfant inscrit de la même famille,

- 50% de réduction sur l'ensemble des cotisations du foyer

CONTACTS et INSCRIPTIONS

Les nouvelles inscriptions débuteront : le 18/06/25

à l' EMMAP :

Quartier PLUVIANE 26150 DIE



04 75 22 21 44

(aux heures de permanences du secrétariat)



ecoledemusique@mairie-die.fr

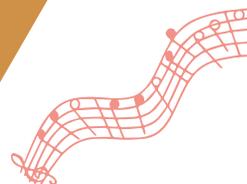
PERMANENCES

SECRÉTARIAT

les mercredis de

14h à 17h

(hors vacances)



Direction
Marine
ALLIBERT



Année
2025-2026



Ecole
Municipale de
Musique et
Arts
Plastiques de Die

Ville de Die
ville de Die

- L A
D R O
M E -

L' Ecole Municipale de Musique et d'Arts Plastiques

est un établissement d'enseignement artistique qui dispense une formation accessible à tout le Pays Diois.

Elle permet au plus grand nombre d'accéder à la pratique d'instruments variés, d'acquérir des techniques, mais aussi une culture musicale et picturale.

Elle participe également activement à l'animation de la ville par des concerts réguliers, des expositions des créations visuelles et manuelles des élèves d'art plastique et développe l'éducation artistique en milieu scolaire.

L' EMMAP (École Municipale de Musique et d'Arts Plastique) est une école conventionnée qui fait partie du réseau départemental des écoles de musique. Elle répond aux objectifs du schéma départemental de l'enseignement artistique de la Drôme.

ARTS PLASTIQUES

Marine ALLIBERT

BATTERIE

Sébastien GREMAT

ATELIERS VOCAUX/ CHORALE ENFTS

Zoé GALMICHE

CLARINETTE

Benjamin LEOPOLD

CUIVRE Trompette, trombone

Laurent ARN

FLÛTE TRAVERSIÈRE

Anne-Marie BONHOMME

GUITARE Acoustique, électrique et basse

Thierry MILAN

PIANO

Marie-Hélène BARRIER

SAXOPHONE

Françoise GRÈVE

VIOLON

Marion ZAMMARCHI



Disciplines enseignées

 **ÉVEIL MUSICAL**
à partir de 4 ans

 **FORMATION MUSICALE**
à partir de 7 ans

 **PRATIQUE INSTRUMENTALE**

 **ATELIER VOCAUX + CHORALE ENFANT**
(à partir de 8 ans)

 **ENSEMBLES INSTRUMENTAUX POUR ENFANTS ET ADULTES + CLASSE ORCHESTRE + MUSIQUES ACTUELLES PRATIQUE COLLECTIVE**
Atelier Jazz, quatuor saxophone, ensemble guitare, musiques actuelles, ensembles instrumentaux.

 **ARTS PLASTIQUES**
Enfants, ados, adultes, à partir de 6 ans

Outre l'éveil musical proposé aux plus jeunes dès l'âge de 4 ans, l'accès à la discipline instrumentale choisie se fait harmonieusement à partir de 7 ans.

La formation musicale, divers ateliers et ensembles instrumentaux sont proposés aux élèves afin de compléter leur parcours.



Informations disponibles et fiche d'inscription à télécharger sur :
www.mairie-die.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 6 Septembre 2024

Espace Chabestan de 14 à 17h30

REPRISE DES COURS :
Semaine 15 septembre 2024

Faire de la musique, c'est :

Apprendre à s'écouter et à écouter les autres.

Rechercher l'harmonie.

Partager un travail, une émotion, et les transmettre.

Découvrir d'autre univers.

Se fixer des objectifs, progresser... et les atteindre.

Apprendre la confiance, en soi et en d'autres.

Comprendre, s'approprier, puis imaginer, inventer.

Avoir plus de choix que juste remuer les pieds.

Vibrer, vibrer encore, et faire vibrer

L'École Municipale de Die est là pour vous ouvrir toutes ses portes et d'autres encore, avec les Arts Plastiques...

Comment se refuser un tel programme ?

